RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de la Sécurité Sanitaire et de la Santé Environnementale
Sous-Direction Santé Environnementale

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France

QUALITE DE L'EAU DU RESEAU PUBLIC — BILAN 2021

Unité de distribution : WASNES AU BAC

Ces informations sont fournies par l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France, en application du code de la santé publique.
Les résultats analytiques détaillés peuvent être consultés à la mairie et sur http://www.eaupotable.sante.gouv.fr.
Consultez le verso pour plus d'informations et le site de l'ARS https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/une-eau-potable-de-qualite

GESTIONNAIRES

Maître d'ouvrage
SIDEN SIAN NOREADE EAU

Exploitant
NOREADE C.E. BEAUVOIS CIS

RESSOURCE EN EAU

Vous êtes alimentés par 1 captage

- F1 WASNES AU BAC

PRODUCTION D'EAU

Vous êtes alimentés par 1 station

- WASNES AU BAC PRODUCTION NOREADE

MICROBIOLOGIE

Pourcentage de conformité des 21 valeurs mesurées : 100,0% - maxi. : 0 germe/100ml
Limites de qualité : 0 germe/100ml

Très bonne qualité bactériologique.

FLUOR

2 valeurs mesurées : mini. : 0,1 mg/L - maxi. : 0,1 mg/L - moyenne : 0,1 mg/L
Limite de qualité : mini. : aucune maxi. : 1.5 mg/L

Eau peu fluorée.
Un apport complémentaire de fluor peut être conseillé après avis médical.

DURETÉ

5 valeurs mesurées : mini. : 33,7 °f - maxi. : 36,1 °f - moyenne : 34,5 °f
Références de qualité : mini. : aucune maxi. : aucune

L'eau de votre réseau est dure.

NITRATES

10 valeurs mesurées : mini. : 34,0 mg/L - maxi. : 40,0 mg/L - moyenne : 37,3 mg/L
Limite de qualité : mini. : aucune maxi. : 50 mg/L

Les taux de nitrates mesurés n'entrainent pas de risque sur la santé pour la consommation de l'eau

PESTICIDES

5 valeurs mesurées : maxi. : 0,450 µg/L
Limite de qualité par pesticide : 0,1 µg/l

Des dépassements de la limite de qualité ont été mesurés pour le paramètre chloridazone desphényl . Cette limite de qualité pour les pesticides et métabolites n'est pas une norme sanitaire mais une exigence environnementale, et de ce fait, en 2021, les concentrations relevées n'ont pas empêché la consommation de l'eau. Un contrôle renforcé a été néanmoins mis en place afin de suivre l'évolution de ces dépassements.

PERCHLORATES

1 valeur mesurée : mini. : 13,8 µg/L - maxi. : 13,8 µg/L
Teneur maximale recommandée pour les nourrissons : 4 µg/L

Cette eau est soumise à la restriction de consommation pour les personnes sensibles.

CONCLUSION

En 2021, l'eau est restée conforme aux exigences de qualité réglementaires fixées pour l'ensemble des paramètres mesurés, à l'exception des pesticides. Cette situation n'a pas empêché la consommation de l'eau. Un contrôle renforcé a néanmoins été mis en place afin de suivre l'évolution de ces dépassements. Concernant la teneur en ions perchlorates, elle ne respecte pas les recommandations en vigueur : sa consommation est déconseillée pour les nourrissons de moins de 6 mois, conformément à l'arrêté préfectoral du 25 octobre 2012.

Pour tout problème de facturation, l'ARS n'est pas compétente. Merci de contacter le numéro indiqué sur la facture.
ARS Hauts-de-France - 556, avenue Willy BRANDT - 59777 EURALILLE
www.hauts-de-france.ars.sante.fr

2021_WASNES-AU-BAC.pdf
(B16-56) - 4931 - 3/3 - 20653 - 20653 - A0 - 331112067005